PUBLIÉ LE 14/04/2022 - MISE À JOUR LE 07/07/2026

# Jakavi

Actualisation du 07/07/2026

Arrêt de l'AAP de Jakavi dans l'indication "Traitement des patients âgés de 2 ans à moins de 12 ans atteints de la maladie du greffon contre l'hôte (GvHD) aiguë ou chronique qui ont une réponse inadéquate aux corticostéroïdes ou à d'autres traitements systémiques."

## Spécialité(s) pharmaceutique(s)

**Jakavi 5 mg/mL solution buvable**
**Jakavi 5 mg, comprimé**
**Jakavi 10 mg, comprimé**

## Substance active

ruxolitinib (sous forme de phosphate)

## Laboratoire

Novartis Pharma SAS

## AMM

## Documents de référence dans le cadre de l'AMM

## Indication(s) dans ce cadre

## Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

**Jakavi 5 mg/mL solution buvable**

## Indication de l’AAP octroyée le 19/12/2024, renouvelée le 28/03/2026 et arrêtée le 17/06/2026

Traitement des patients âgés de 2 ans à moins de 12 ans atteints de la maladie du greffon contre l’hôte (GvHD) aiguë ou chronique qui ont une réponse inadéquate aux corticostéroïdes ou à d’autres traitements systémiques.

---

**Jakavi 5 mg, comprimé**
**Jakavi 10 mg, comprimé**

## Indication de l’AAP octroyée le 31/03/2022, renouvelée le 16/03/2023 et arrêtee le 15/02/2024

Traitement des patients âgés de 12 ans et plus atteints de la maladie du greffon contre l’hôte aiguë ou de la maladie du greffon contre l’hôte chronique qui ont une réponse inadéquate aux corticostéroïdes ou à d’autres traitements systémiques

**Autorisation de mise sur le marché (AMM) – Oui**